

À Rennes, les personnes âgées parties prenantes de la politique municipale

Entretien avec Véra Briand,

adjointe au maire de la ville de Rennes, déléguée aux personnes âgées et au handicap.

La Santé en action : Comment a été conçue la politique en faveur des aînés, lancée par la ville de Rennes ?

Véra Briand : En mai 2011, Rennes a rejoint le réseau mondial des « villes-amies des aînés », initié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans ce cadre, un audit urbain a été réalisé dans deux quartiers, où plus de 80 personnes ont participé aux groupes de discussion : des personnes âgées, leurs aidants familiaux, les professionnels de l'aide à domicile, les représentants d'associations. Cette concertation portait sur les items définis par l'OMS : vie sociale, habitat, transports, accessibilité des lieux publics, services de santé, etc.¹ ; elle a été complétée par des temps d'échanges complémentaires, sous forme de cafés citoyens

ayant lieu dans des bistrot de quartier. Plus de 2 000 personnes se sont exprimées sur leur perception d'un milieu favorable au vieillissement. Un comité de pilotage a été installé, avec des référents dans les différents services de la ville, car les actions à mener sont transversales. Un séminaire réunissant les élus et les services de la mairie a été organisé, présidé par le maire, pour sensibiliser les différents départements de la collectivité à cette politique en faveur des aînés, qui ne peut être confinée à la délégation aux personnes âgées.

S. A. : Quelles réalisations ont répondu aux attentes exprimées ?

V. B. : C'est une des difficultés de l'exercice ; donner la parole aux citoyens implique de leur montrer les résultats de leur contribution participative. C'est pourquoi nous avons choisi dans un premier temps de centrer notre plan d'actions sur trois thèmes – l'information et la communication, l'habitat et la prévention de l'isolement – afin de ne pas nous disperser et de mettre en avant rapidement des avancées concrètes. Par exemple, il est important pour les personnes âgées de disposer de façon simple d'informations pratiques et fiables qui faciliteront leur participation à la vie sociale. Nous avons travaillé avec elles pour éditer le guide *Seniors ! Des infos, des réponses, pour bien vieillir à Rennes*². Il propose, entre autres, une cartographie des toilettes publiques. Il fallait y penser. Dès que cette brochure a été prête,

nous l'avons présentée lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, avec la délégation des participants au projet. Nous pensons que les usagers sont les meilleurs experts. L'audit urbain a ainsi montré que le mobilier d'assise n'était pas adapté et pas toujours situé aux bons endroits. Un cahier des charges a été élaboré par un groupe de travail comprenant des personnes âgées, des personnes handicapées, des ergothérapeutes et des agents des services de la mairie. Du mobilier a été mis à disposition par différents fournisseurs et il a été testé par les intéressés, qui ont rempli une grille d'évaluation. Les résultats de ce travail ont été restitués lors d'une réception en mairie, associant tous les contributeurs. Il est essentiel de toujours être dans cet échange mutuel pour continuer à mobiliser les citoyens.

S. A. : Comment procédez-vous pour développer un habitat adapté aux personnes âgées et à leur participation sociale ?

V. B. : Les plus de 65 ans représentent 17 % de la population rennaise, et ils souhaitent majoritairement vieillir chez eux. Prendre en compte ce besoin implique de disposer de logements accessibles qui, de surcroît, soient situés dans des environnements urbains favorables, c'est-à-dire à proximité de services : transports, commerces, offre médicale et paramédicale, etc. Une cartographie de la ville a été effectuée pour identifier les quartiers les plus favorables au vieillissement. Cette

L'ESSENTIEL

▣ Dans une approche globale et positive de la santé, la création d'environnements favorables par les collectivités locales facilite la participation sociale des aînés.

▣ Les intégrer dans les démarches de conception, de mise en œuvre et d'évaluation permet de pérenniser les actions prenant en compte non seulement les déterminants individuels de santé, mais aussi les déterminants socio-environnementaux.

fiche d'identité urbaine et sociale est une référence pour toutes les opérations immobilières sur lesquelles la ville intervient. Un des derniers programmes de construction de logements accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées se trouve ainsi à cent mètres d'un marché et d'un petit centre commercial, à côté de cabinets médicaux et d'un petit jardin public, et à cinquante mètres d'un arrêt de bus. Nous avons édité une brochure : *Habitat favorable au vieillissement*³, pour expliquer la démarche et sensibiliser les promoteurs immobiliers publics et privés.

S. A. : Quelle évaluation faites-vous aujourd'hui de ce chantier complexe de renouvellement urbain, intégrant la problématique du vieillissement ?

V. B. : Il faut rester humble dans l'attente des résultats, car c'est un processus au long cours. D'ores et déjà, nous pouvons tirer matière à réflexion de certaines expérimentations, comme celle de la résidence Simone-de-Beauvoir. Cette résidence intergénérationnelle, qui combine logements sociaux et logements privés, se situe dans une zone d'aménagement concerté (ZAC), avec une maison de quartier, un accueil de jour Alzheimer, un restaurant associatif avec une animatrice. Cependant, faute de subvention, le poste d'animatrice a été supprimé ; un gérant privé exploite désormais le restaurant le midi et met à disposition ce local un soir de la semaine. Contre un loyer modéré, les étudiants de la résidence s'engagent, en signant une charte, à participer à la vie sociale de l'immeuble. Cela fonctionne, mais pas aussi bien qu'espéré en théorie : par exemple, les jeunes sont absents pour les vacances de Noël, au moment où les personnes âgées se sentent le plus isolées ; ils font du bruit le soir, quand elles souhaiteraient pouvoir dormir. Malgré tout, il est essentiel de continuer ces expérimentations pour progresser.

S. A. : Quels projets innovants vont sortir de terre concernant l'habitat intergénérationnel ?

V. B. : La ZAC Beauregard, près du fonds régional d'Art contemporain, qui sera livrée en 2019, est un programme mixte qui intègre trois résidences



© Cécile Withan

d'artistes, avec une buanderie et une salle commune qui pourra accueillir des animations. Le but est de créer des rencontres et des échanges. Il y a également un projet de huit logements en binôme, élaboré avec un chercheur en sociologie. Ces binômes combinent un grand appartement pour une famille et un plus petit pour une personne âgée, avec une pièce commune au milieu, accessible en fonction des besoins de chacun. Si l'expérience ne fonctionne pas, l'espace commun sera réintégré à l'un ou l'autre logement.

S. A. : Quelles actions avez-vous engagées pour faire participer les personnes âgées isolées ?

V. B. : C'est une question complexe, car les personnes isolées sont par définition difficiles à atteindre, et il faut pouvoir leur proposer des choses sans être directif. Une de nos priorités est de soutenir les initiatives des acteurs œuvrant pour la prévention de l'isolement. Depuis trois ans, nous avons un partenariat avec le magazine *Notre temps* pour l'opération « Viens, je t'emmène⁴ » qui permet aux personnes isolées de profiter ensemble d'un loisir, ce qu'elles ne pourraient faire seules : aller prendre un café, voir un film au cinéma, etc. Enfin, nous essayons de développer des lieux-repères dans les quartiers et d'inciter par exemple une

maison de retraite ou une association à ouvrir leurs activités aux personnes extérieures. La difficulté d'une politique en faveur des aînés est de tenir sur la durée, dans un équilibre entre la mobilisation des acteurs qui nous accompagnent et le retour sur investissement. C'est aussi de porter un regard spécifique sur les aînés, qui ne soit pas réducteur, et donc de les accompagner dans le cadre d'une politique bénéfique à tous et au vivre ensemble. En effet, une ville attentive aux plus fragiles est une ville agréable à vivre pour tous, à tous les âges de la vie. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Huit thématiques sont développées par l'Organisation mondiale de la santé : information et communication, bâtiments et espaces extérieurs, culture et loisirs, lien social et solidarité, habitat, transports et mobilité, participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soins. *Guide mondial des villes-amies des aînés*. En ligne : http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aînes.pdf

2. *Seniors ! Des infos, des réponses, pour bien vieillir à Rennes*. En ligne : http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Vie_sociale/docs/RM_brochure-senior.pdf

3. *Habitat favorable au vieillissement*. En ligne : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/les-personnes-agees/>

4. *Viens, je t'emmène*. En ligne : <https://www.notretemps.com/famille/intergeneration/viens-je-t-emmene-rennes-une-ville-engagee,197672>